

# en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photos  
Lauréat  
Christian Koegel**



**Tentez votre chance et  
envoyez-nous  
vos clichés!**

## EN SUPPLÉMENT

### Bilan de mi-législature

Entré dans la troisième année d'existence de notre commune, le Conseil communal présente les réalisations menées et les projets à venir.

numéro 24 – février 2023



**Noble —  
Contrée**  
COMMUNE

## Moments forts

**Olivier Amoos,  
nouveau Commandant  
du CSP Noble-Contrée**

**Les Vikings débarquent au  
Carnaval de Miège**

**Mathieu Caloz,  
nouveau Conseiller communal**

**A la rencontre des habitants :  
Bernard Remion**





**Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,**

Dans ce deuxième numéro de l'année, nous éditons un supplément présentant les réalisations qui ont marqué cette première moitié de législature. A travers le prisme de dix thématiques fortes, découvrez également les projets qui dessineront le paysage de Noble-Contrée de demain.

Ce mois-ci, nous avons rencontré Bernard Remion de Miège. Il nous raconte son attachement à son village et son implication dans la vie associative à travers la Société d'Animation de Miège et le journal Le Calabrais.

Il y aura à coup sûr de l'animation à Miège du 17 au 21 février prochain, avec le retour de son légendaire Carnaval ! Cortège des enfants, bals dansants : les occasions ne manqueront pas pour faire la fête jusqu'au petit matin.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de votre journal communal.

**Chargée de communication**

Anais Zufferey

L'actualité de votre commune

## Le Consortage de Venthône recrute

Le Consortage d'irrigation de la région de Venthône met au concours un poste de responsable technique à 25%. Les principales missions rattachées à cette fonction sont la mise en service et hors service du réseau d'irrigation, diverses réparations et l'arrosage du vignoble.

Le délai de postulation est fixé au 15 février 2023.

Retrouvez l'annonce sur notre site [www.noble-contrée.ch](http://www.noble-contrée.ch), sous la rubrique "Pratique", "Emplois".

## Olivier Amoos, nouveau Commandant du CSP Noble-Contrée

Suite au départ du Commandant Christophe Bilgischer, le Conseil communal, sur proposition de l'Etat-major du corps des sapeurs-pompiers de Noble-Contrée, a procédé aux nominations suivantes :

- Eric Zufferey, qui obtient le grade de Premier Lieutenant ;
- Sébastien Mabillard, qui passe également Premier Lieutenant et devient remplaçant du Commandant ;
- Olivier Amoos, qui est le nouveau Commandant du CSP Noble-Contrée avec le grade de Capitaine.

Nous remercions le Capitaine Christophe Bilgischer pour ses bons et loyaux services. Un grand merci également aux pompiers sur le départ : Francis Marty, Raphaël Clavien, Bernard Bagnoud, Fabrice Genoud, Jean-Christophe Clos, Maxime Antille, David Constantin, Hervé Kessler et David Crittin.

Enfin, nous félicitons Olivier Amoos pour sa nomination et lui souhaitons plein succès dans l'exercice de cette nouvelle fonction.



Olivier Amoos entouré du Président Stéphane Ganzer et du Conseiller communal Jean-Claude Vocat

## Déchets verts Matinée de broyage le 4 mars

Suite au succès rencontré l'an dernier et afin de traiter et de valoriser les déchets verts des particuliers en circuit court, la commune de Noble-Contrée met en place une matinée de broyage le samedi 4 mars 2023 de 9h00 à 12h00 devant la déchetterie de Miège. Il vous sera donc possible de venir avec vos déchets de taille pour repartir ensuite avec le résultat du broyage (utile pour votre compost ou pour d'autres utilisations).

Cependant, nous vous remercions de respecter les recommandations suivantes :

- Le diamètre des bois de taille ne doit pas dépasser 5 cm ;
- Les essences de bois de thuyas et cyprès ne sont pas admises ;
- Merci de vous munir d'un récipient adéquat pour collecter le broyat ;
- Cette offre concerne uniquement les habitants de Noble-Contrée.



## Mathieu Caloz, nouveau Conseiller communal

Suite à la démission de Nadine Pfenninger, nous avons le plaisir de vous informer de la nomination de Mathieu Caloz en qualité de nouveau Conseiller communal de Noble-Contrée.

Natif de Miège et âgé de 30 ans, Mathieu Caloz a été désigné par les parrains de la liste PLR. Il reprendra le dicastère des constructions et de l'aménagement du territoire.

Sur le plan professionnel, il exerce en qualité d'avocat-notaire à Sierre. Ses compétences humaines et professionnelles de même que son implication dans la vie associative permettront au Conseil de continuer à œuvrer dans l'intérêt de la collectivité.

Nous lui souhaitons plein succès !



## A vos masques, les Vikings débarquent au Carnaval de Miège

Tenez-vous prêts, les Vikings envahissent la Calabre du 17 au 21 février prochain à l'occasion de la 52<sup>ème</sup> édition du Carnamiège. Découvrez le riche programme de ces festivités aux accents nor-diques.

Le vendredi 17 février, venez pousser la chansonnette au karaoké organisé au Relais Miégeois dès 21h. La soirée sera animée par DJ Axel.

Le samedi 18 février, les enfants défilent au cortège de la ville de Sierre à 13h30, puis à Miège à 15h en partant de l'Eglise jusqu'à la salle polyvalente. Dès la fin du cortège, les enfants et leurs parents envahissent la piste de danse pour le bal, avec DJ Ludo aux platines. Au programme : animations musicales, grimages et petite restauration sur place.

Le dimanche 19 février à 19h30, les Vikings se mettront à table pour le festin masqué et dansant (inscriptions clôturées). Dès 23h, l'entrée sera ouverte à tous et le bal sera animé par les "Tontons Bastons".

Le lundi 20 et mardi 21 février, le grand bal de Carnaval débutera à 21h à la salle polyvalente de Miège, animé par DJ Blaise. Le mardi, la Guggen "Les Peinsâcliks" d'Hérémenche mettra le feu à la piste de danse. Le ticket d'entrée coûte CHF 25.- sur place (âge minimum 16 ans). Un service de bus est disponible pour rentrer chez soi en toute sécurité.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur leur site internet [www.carnamiège.ch](http://www.carnamiège.ch).

## Découvrez la couverture gagnante du Concours de photo 2022



Le moment tant attendu de désigner le gagnant du concours photo est arrivé. Nous remercions les habitants qui ont proposé leurs clichés durant l'année écoulée.

Notre jury, composé de membres du Conseil communal et de notre administration, a délibéré. Et la photo qui a été plébiscitée est celle de M. Jacques Besse, domicilié à Veyras. Son cliché avait fait la Une de novembre dernier. Il reçoit en récompense un bon-cadeau de CHF 100.- dans

un magasin de photographie de la région. Bravo à lui !

Le concours se poursuit cette année. Nous attendons avec plaisir vos clichés, en haute définition et ayant trait à notre territoire, à l'adresse [communication@noble-contree.ch](mailto:communication@noble-contree.ch).

Plus le point de vue sera original et inédit, plus votre photo aura de chance d'être sélectionnée.

## A la rencontre de Bernard Remion de Miège

Nous rencontrons Bernard Remion naturellement au Relais Miégeois, lieu de rassemblement privilégié des habitants du village. Entouré d'anciennes éditions du journal Le Calabrais, il nous raconte sa passion pour les imprimés, pour le patrimoine et la vie associative.

Arrivé de sa Belgique natale en 1982 à Chippis, il s'établit cinq ans plus tard à Miège. Son brevet fédéral de typographe en poche, il travaille vingt ans à l'imprimerie Périsset à Sierre, puis au syndicat suisse de l'imprimerie dans toute la Suisse romande. Déjà investi pour le droit des travailleurs, il s'engage corps et âme pour organiser des événements culturels et festifs.

Et comment parler de Miège sans évoquer son légendaire Carnaval ? L'histoire d'amour entre la famille Remion et cette manifestation débute en 1992. Chantal, l'épouse de Bernard, intègre le comité d'organisation. Bernard réalise alors les papillons et visuels de la manifestation. Il reprend également la rédaction du Calabrais, journal satirique du Carnaval de Miège. Cette revue, née en 1973, relate de manière humoristique des moments forts de l'année écoulée. "J'aime rire des événements de la vie, les bons comme les mauvais. C'est également une manière de créer du lien social."

Pour agrémenter la cinquantaine de pages du Calabrais, Bernard part à la pêche aux anecdotes, aux photos et s'inspire également des titres de presse.

La passion se transmettant de génération en génération, ses enfants Natacha, Marianne et Quentin ont également créé plusieurs affiches du Carnaval et Unes du journal. La collaboration s'exporte même à l'étranger. "Ma sœur Ghislaine, qui vit en Belgique, a aussi réalisé des affiches pour Miège", nous explique le Miégeois d'adoption.

Bernard met aussi son enthousiasme au service de la Société d'Animation de Miège (SAMi). Cette dernière a remplacé la Commission culturelle de Miège depuis la fusion en 2021. "Nous organisons la venue du Saint-Nicolas, la fête d'Halloween, périodiquement la Fête du Terroir ou encore les apéros Palabrais, des occasions de se rencontrer pour les Miégeois mais aussi les habitants de Noble-Contrée".

Retraité depuis 2016, Bernard espère que la jeunesse reprendra le flambeau de l'organisation d'événements non seulement festifs, mais également culturels.



## Actualités des associations

**Lotos des sociétés** : la saison 2023 des lotos est bien lancée ! La Fanfare Union de Venthône ouvre le bal le 12 février à la salle polyvalente de Venthône. Le Tennis Club de Veyras enchaîne le 3 mars à la salle polyvalente de Veyras. Puis la Société de développement de Veyras vous donne rendez-vous le 10 mars, au même endroit. Le 24 mars, la Fanfare la Concordia vous invite à son tour à venir crier "carton !" à la salle polyvalente de Miège.

**Echo de Miège** : le chœur d'hommes est à la recherche de chanteurs pour renforcer ses rangs. Si vous souhaitez rejoindre une équipe sympathique, que vous êtes motivés à apprendre des chansons au registre varié et partager des verres de l'amitié, n'hésitez pas à contacter M. André Grandjean au 079 322 42 12.

### Agenda des manifestations

**12 février : Loto de la Fanfare Union de Venthône**, salle polyvalente de Venthône

**17-21 févr. : Carnaval de Miège**, salle polyvalente de Miège

**3 mars : Loto du Tennis Club de Veyras**, salle polyvalente de Veyras

**4 mars - 2 avril : Exposition de l'artiste Marie Escher-Lude**, Galerie du Château de Venthône (vernissage le 03.03 à 18h30)

**10 mars : Loto de la SD de Veyras**, salle polyvalente de Veyras

**12 mars : Concert de la Fanfare Union de Venthône**, salle polyvalente de Venthône

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à [communication@noble-contree.ch](mailto:communication@noble-contree.ch).

[noble-contree.ch](http://noble-contree.ch)

[f @noblecontree](https://www.facebook.com/noblecontree)

[i @noblecontree](https://www.instagram.com/noblecontree)

[in Commune de Noble-Contrée](https://www.linkedin.com/company/commune-de-noble-contree)

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store



Google Play

#### Impressum

Tirage : 2'280 exemplaires

Prochaine parution : 10 mars 2023

Délai de rédaction : 17 février 2023

Imprimerie : Schoechli, Sierre